Paris, le 06/01/2026

Avis à la FONDATION PARTAGE & VIE porteur unique du FCP « FONDATION PARTAGE & VIE »

Catégorie de parts	Code ISIN
C	FR0010030023

Nous vous informons que la documentation juridique du fonds « FONDATION PARTAGE & VIE» fera l'objet des modifications suivantes :

- Stratégie d'investissement : ajustements et clarification apportés à sa rédaction sans impact sur le mode de gestion ;
- la mise à jour des informations relatives au commissaire aux comptes et au dépositaire ;
- l'ajout des produits de taux des pays émergents à la liste des « TCN et instruments du marché monétaire » ;
- la section « Profil de risque », avec correction de coquilles dans certaines définitions et modification de la définition du risque de taux (intégrant la notion de surexposition éventuelle du fait des engagements hors bilan) ;
- la suppression des droits et bons de souscription de la section « Titres intégrant des dérivés », le fonds n'intervenant pas directement en actions ;
- la suppression de la règle de valorisation des BTAN dans la section « Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs », ces instruments n'étant plus émis depuis 2017 ;
- une simplification / clarification de la présentation des frais facturés au fonds.

L'entrée en vigueur de ces modifications est prévue le 09/01/2026.

La documentation juridique du FCP est disponible auprès de DNCA Finance.

Elle peut vous être adressée dans un délai de 8 jour ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

DNCA Finance
Service Clients
19, Place Vendôme
75001 PARIS
serviceclients@dnca-investments.com